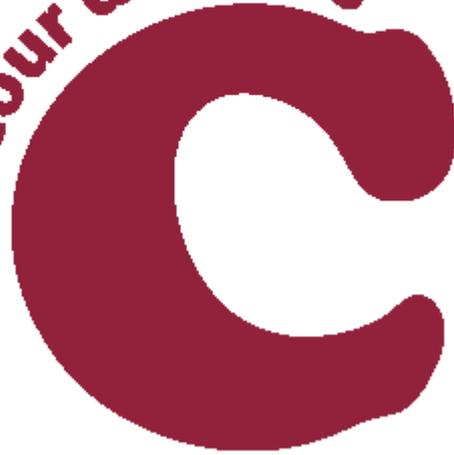


La Cour des Arts



**PROJET
D'ACTIVITÉS**

2021 • 2022



Objectifs

Notre volonté est de développer toute activité culturelle auprès de la population enfant, jeune et adulte dans les domaines relevant de nos compétences.

- **Valoriser et soutenir la création dans le domaine des Arts Plastiques et des Métiers d'Art.**
- **Maintenir une présence permanente de présentation d'Art contemporain dans la « vitrine du point G » et au 2 rue des portes de Chanac. La Cour des Arts étant un lieu de référence reconnu à Tulle et dans le Département de la Corrèze.**
- **Permettre au plus grand nombre d'accéder à la création artistique, aussi bien en termes d'activité que de rencontre avec la création et les artistes.**
- **Encourager et renforcer les liens entre les pratiques des artistes s'inscrivant dans une démarche professionnelle et celles des amateurs (découverte, initiation, formation, pratiques partagées).**
- **Susciter la transversalité dans les différentes formes de pratiques par la valorisation de projets communs, la rencontre et l'échange.**
- **Être ouvert et être à l'écoute de propositions et projets d'associations œuvrant dans d'autres secteurs de la culture.**
- **Accompagner la mise en place du projet culturel de la ville de Tulle.**
- **Accompagner les objectifs du Département de la Corrèze en s'inscrivant comme pôle structurant dans le domaine des arts plastiques et des métiers d'art.**
- **Privilégier un travail avec les artistes résidents de la Région Nouvelle-Aquitaine, sans exclure les artistes d'autres régions.**

La saison 2021/2022

1 - Des ateliers et stages animés par des professionnels

Depuis plusieurs années, les ateliers sont proposés en accord avec les objectifs de l'association, tout en s'appuyant sur les compétences des intervenants.

Le souci d'un contenu pédagogique adapté aux attentes des participants sert à encourager la découverte et la pratique des arts et des métiers d'art. Une formation théorique accompagne ces ateliers. Le travail en atelier permet aussi la rencontre et l'échange, et d'expérimenter en commun diverses techniques nouvelles.

Une attention particulière est portée au développement de la sensibilité artistique et des capacités d'expression de tous. Cette pratique est également complétée par l'évocation de projets et de références culturelles liées à l'histoire de l'art.

Des stages de perfectionnement sont mis en place, cette année en vue de compléter le savoir-faire des adhérents.



Arts plastiques

A) Animation d'ateliers à l'année :

Pour la saison 2021/2022, 17 ateliers à l'année seront ouverts à l'ensemble de la population du département.

- Pratique des arts plastiques : dessin, peinture, aquarelle, modèle vivant,
- Pratique des métiers d'art : peinture sur soie, céramique, Point de Tulle, modelage...
- Ateliers formation théorique : conférences, cours d'histoire de l'art, ...

Notre volonté est de proposer différents ateliers en touchant un large public :

Pour les enfants :

Eveil artistique : à partir de 2 ans accompagné d'un proche

Arts Plastiques : à partir de 6 ans

Poterie : à partir de 6 ans

Arts Plastiques /poterie en alternance : à partir de 6 ans

Pour les adolescents de 12 à 16 ans:

Bases du dessin, Bd manga, Modelage

Pour les adultes et ados à partir de 12 ans :

Pratique du dessin, modelage, céramique, peinture sur soie, dessin-modèle vivant, histoire de l'art, dessin-aquarelle, peinture

B) Animation de stages en période de vacances :

Pendant les vacances scolaires, nous proposons des stages d'initiation et de découverte pour enfants et adultes. Particulièrement en période estivale, nous mettons en place des ateliers d'été ouvert aux tullistes, aux habitants du département et vacanciers à la demande de la ville de Tulle, quelque soit leur âge, des stages d'initiation. Par exemple : *Aquarelle, céramique, gravure, arts plastiques/langue des signes, calligraphie, Point de Tulle, pliage, émail, modiste...*



C) Animation de stages de perfectionnement :

Les stages de perfectionnement, mis en place récemment, nous permettent d'accueillir des personnes venant de tout le département de la Corrèze voir de toute la France.

Nous répondons à toute demande pour favoriser le développement d'activités relevant de notre compétence.

D) Développer le lien social

Les ateliers sont ouverts avec des tarifs accessibles aux personnes à faible revenu.

Les pratiques artistiques que ce soit avec des participations ponctuelles (stages) ou régulières (ateliers) participent au développement du lien social.

Nous proposons des animations particulières avec des intervenants spécialisés par un accueil et un accompagnement d'art-thérapeutes par exemple

- Vers les personnes handicapées

- Vers les publics précaires
- Vers les personnes âgées et à mobilité réduite
- Vers le milieu carcéral
- Vers les publics scolaires
- Vers les familles et enfants de moins de 6 ans

Ces ateliers peuvent se mettre en place dans les locaux de la Cour des Arts et/ou dans des locaux adaptés (pour personnes âgées et à mobilité réduite) sur le département.

E) Collaboration avec des établissements scolaires (écoles, collèges, lycées)

L'association développe avec les élèves et leurs professeurs des projets de création et de sensibilisation artistique :

- Aux enfants des écoles maternelles et primaires en menant des ateliers périscolaires. Nous proposons également des ateliers d'initiation par petit groupe et des visites des expositions programmées.
- Aux collégiens, nous proposons de les accueillir dans le cadre du stage de 3^{ème}.
- Nous proposons également aux professeurs d'Arts Plastiques des collèges des visites d'expositions programmées, avec un travail de médiation et des ateliers d'initiation par petit groupe. Nous accueillerons ainsi cette année, le collège Clémenceau dans le cadre de l'exposition « Quelques matériaux du rêve » de K.Backes et S.Tanquerel.
- Aux lycéens inscrits à l'option " arts plastiques " et souhaitant intégrer après le Bac une formation aux Beaux Arts ou en Arts Plastiques (partenariat avec le Lycée Ed. Perrier) : offrir un complément de formation sous forme de pratique artistique et d'initiation à l'exposition. Tout en proposant une sensibilisation à l'histoire de l'art et à l'art contemporain, en particulier en profitant de la présence de lieux d'expositions en Limousin.
- Aux lycées souhaitant accueillir des artistes en résidence : la Cour des Arts propose un lieu de médiation et d'expositions (partenariat avec l'EPLPA de Tulle-Naves et le lycée Pierre Caraminot d'Egletons).
- Aux lycées professionnels (Mas Jambost à Limoges – Danton à Brive...) offrir l'opportunité aux élèves de ces filières de les accueillir pour des périodes de stage dans le cadre de leur formation pour l'initiation et l'apprentissage du Point de Tulle.
- Aux futurs étudiants, une aide à la préparation aux dossiers d'inscription des écoles d'art.

F) L'Histoire de l'Art pour tous

- **Les rendez vous Art'Café**
Pour cette nouvelle saison, la Cour des Arts continuera d'organiser des rencontres mensuelles, pour parler d'art autour d'un café. L'entrée est libre et ouverte à tous, entre 12h et 14h. Le jour prévu initialement le mercredi sera remplacé par le samedi.
- **Atelier Histoire de l'Art**
Nous poursuivons la mise en place d'un atelier hebdomadaire d'histoire de l'art animé par des professionnels. Des visites guidées de lieux culturels et artistiques du département seront proposées et viendront compléter les séances à la Cour des Arts, certaines en partenariat avec l'association Fragments.

2 - Des lieux d'exposition et de travail permanents

Situé 2 rue des Portes Chanac, au cœur de Tulle, dans un espace patrimonial riche, avec une forte identité "culturelle", l'édifice bénéficie d'un emplacement remarquable avec la particularité d'ouvrir à la fois sur la rue et sur une cour intérieure.

Les expositions se tiennent dans le cadre d'une programmation en correspondance avec l'orientation générale de l'association. Elle a établi un partenariat durable avec l'association nationale Itinéraires Art contemporain avec une exposition annuelle présentant une vingtaine d'artistes de toute la France.



2 rue des Portes Chanac



La Maison

Vitrine Le Point G

Un lieu d'expositions temporaires dans le cadre d'une programmation cohérente : le choix des artistes est débattu lors de commissions sur des critères correspondant au projet de la Cour des Arts.

- Artistes professionnels ou en voie de professionnalisation.
- Œuvres en rapport au textile au sens large
- Collaboration entre art contemporain et métiers d'art

La cour intérieure est régulièrement ouverte pendant la période estivale pour des rendez-vous réguliers (journées portes ouvertes, expositions, installations, spectacle vivant et pratiques mixtes). Nous souhaitons développer les propositions dans cet espace et les partenariats avec d'autres structures.

- Festival Ô les Chœurs
- La fête de la Musique
- Les Nuits de Nacre
- Ciné d'Eté
- La Rue des Arts
- Des Lendemain qui chantent



Cet espace d'exposition est aussi ouvert de manière ponctuelle à des expositions de pratiques amateurs (travaux d'ateliers, travaux des lycéens) ainsi qu'aux Journées Européennes des Métiers d'Art.

Le point G : vitrine expérimentale

Le point G est située place Mgr Berteaud (place de la Cathédrale). Entièrement ouvert sur l'extérieur par de grandes baies vitrées, le Point G est un lieu d'installation artistique. Les expositions durent en général un mois et une rencontre avec l'artiste est organisée le samedi à 12h.

Ce lieu est largement reconnu par les passants tullistes ou non-tullistes qui se déplacent aux alentours de la Cathédrale.



Boutique de Noel – Maison des Portes Chanac



Brigitte Paillet – Le Point G

3 - Pôle “ textile ” autour du “ Point de Tulle ”

“ Le textile est positionné au même rang que n'importe quel autre médium artistique, avec néanmoins quelques avantages supplémentaires, puisqu'il est la mémoire historique de toute société... ”

Yves Sabourin, exposition L'AUTRE MÉTISSAGE La Paz-2004

Un projet en marche / Valoriser un savoir-faire : le “ Point de Tulle ”

Né à Tulle à la fin du XVIIème siècle, le point de Tulle est une dentelle élaborée à partir de motifs brodés sur un réseau. C'est à Étienne Baluze que l'on doit le développement et le renom de la dentelle du point de Tulle puisqu'il permit qu'elle soit introduite à Paris et à la Cour. Modestes et à la fois prestigieux, l'histoire ainsi que le savoir-faire des dentellières attendent d'être explorés : des artistes contemporains pourraient nous emprunter cette activité et l'emmener vers une histoire encore à écrire.

Aujourd'hui, le Point de Tulle est une pratique reconnue comme un signe emblématique dans la vie culturelle tulliste.

L'accueil et l'intervention d'artistes en résidence

Des artistes contemporains travaillent aujourd'hui le textile comme “ surface sensible ”, ils explorent et expérimentent les richesses qu'offrent la broderie et la dentelle.

Depuis 2014, la Cour des Arts accueille des artistes en résidence de création, dans le cadre de Fil, du rosol au Point de Tulle, en partenariat avec les associations Diffusion et Renouveau du Point de Tulle, Merveilleux Prétexte, Peuple et Culture, la ville de Tulle et le musée du Cloître.

Une rencontre d'artistes avec le savoir-faire des dentellières tullistes donne une réelle valorisation à ce métier et œuvre en faveur de sa transmission et de son rayonnement.

Historique des résidences :

2013 - 2014 : M.D Guibal - D.Dewachter - C. Maulini

2015 - 2016 : Brigitte Paillet - sculpteur et modiste

2018 - 2019 : Annie Bascoul - plasticienne

2021 - 2022 : en cours de sélection

2021-2022 : Un appel a été lancé pour la mise en place d'une résidence d'artiste en relation avec le Point de Tulle. Le projet tournera autour du thème de la Robe.

Ce développement doit pouvoir s'exprimer et se réaliser au sein d'un collectif dont les structures sont à déterminer dans le cadre d'un projet d'Economie Sociale et Solidaire avec les acteurs locaux et l'appui de l'institut National des Métiers d'Arts (INMA).

L'article 22 de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises remplace l'article 20 de la loi du 5 juillet 1996 et donne une définition légale des «métiers d'art».

Selon cet article: «Relèvent des métiers d'art, [...] les personnes physiques ainsi que les dirigeants sociaux des personnes morales qui exercent, à titre principal ou secondaire, une activité indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique.

Les partenaires

Le pôle textile est porté avec comme principaux partenaires :

- L'association " Diffusion et renouveau du Point de Tulle ",
- la Ville de Tulle,
- le Département de la Corrèze,
- la Région Nouvelle Aquitaine et le Pôle des Métiers d'Art,
- la DRAC,
- la Chambre Régionale des Métiers d'Art,
- la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie.
- Les associations d'autres régions de traditions dentellières ou textiles (Alençon, Aubusson, Le Puy, ...) ou de la mode, des partenaires associatifs ou prés.



Annie Bascoul – artiste en résidence
2018-2019
Apprentissage des Points
Diffusion et Renouveau du Point de Tulle



Annie Bascoul – Rosa, rosé, un florilège de fleurs et de dentelle

4 - Développer un lieu d'accueil pour des artistes en résidences

L'artiste en résidence

L'artiste questionne son environnement, qu'il soit quotidien ou emprunté, il nous questionne également sur le territoire où nous vivons.

Le fait de recevoir durant des temps plus ou moins longs des artistes à Tulle permet aussi d'organiser des rencontres du public, et des artistes professionnels. Ces rencontres constituent des compléments à l'animation et à la formation proposées tout au long de l'année.

Ces résidences déboucheront sur des expositions ou des installations plastiques pouvant constituer des signes dans la vie culturelle tulle et s'y inscrire comme une activité marquante et reconnue par un large public. La résidence est l'occasion d'ouvrir vers un croisement de pratiques artistiques.

Un nouvel appel à projet sera lancé en 2020 autour du thème « La Robe »

5 - Les partenariats culturels

La Cour des Arts est ouverte à des partenariats et des projets de résidences avec d'autres associations comme :

- Merveilleux Prétexte,
- Peuple et Culture,
- Fragments,
- Des Lendemain qui chantent,
- le Battement d'Ailes,
- CFA des Treize Vents,
- Lycée agricole Edgar Pisani,
- Lycée Caraminot d'Egletons,
- Kunstverein de Schorndorf...
- Itinéraires Art Contemporain
- L'ADAGP
- Maison de l'Enfant

Conclusion

Le projet de la Cour des Arts pour ces prochaines années est motivé par

- L'envie de sensibiliser de nouveaux publics aux pratiques artistiques et artisanales et de leur faire partager le plaisir de la création.
- L'amplification du rayonnement de La Cour des Arts dans le domaine de la diffusion et de la création contemporaine et de l'artisanat d'art, au niveau local, départemental, régional et national.
- Le développement d'un pôle textile efficient s'appuyant sur le Point de Tulle et ses déclinaisons possibles dans toutes les pratiques artistiques et artisanales.

La Cour des Arts / septembre 2021